

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



L'orientation

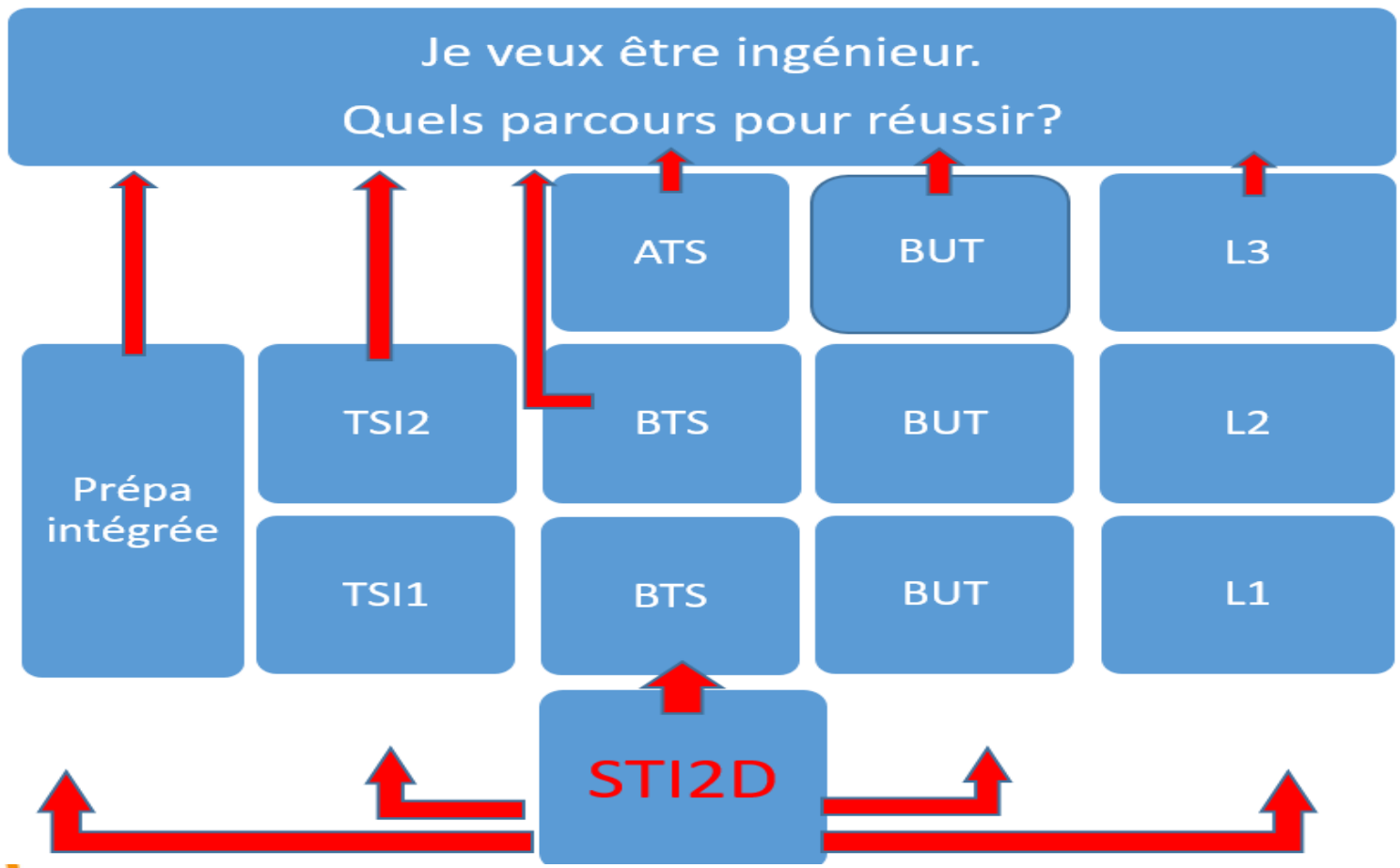
L'ORIENTATION RÉUSSIE POUR TOUS EST LE PRINCIPE ORGANISATEUR DE LA RÉFORME

L'orientation

Vademecum:



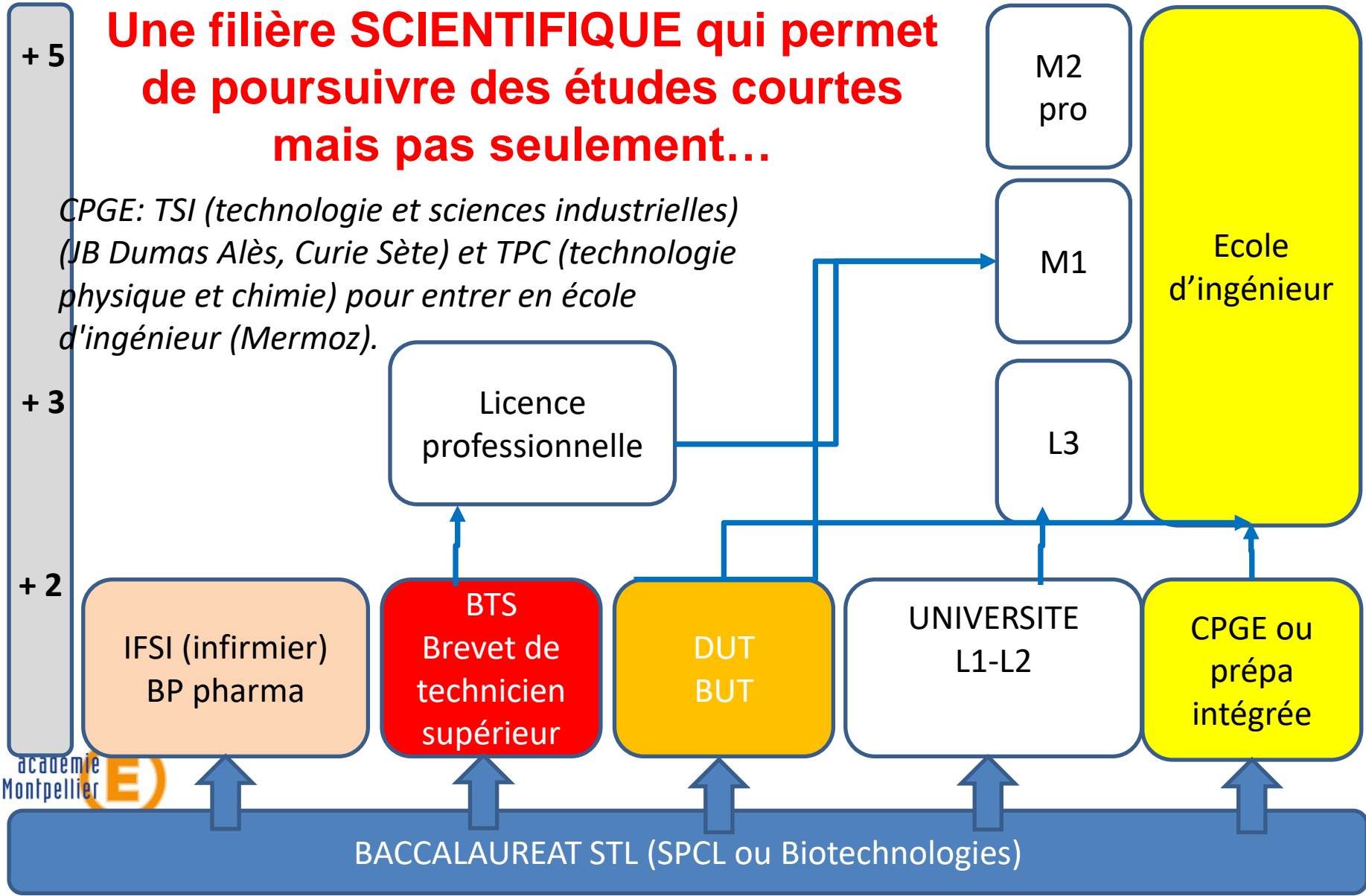
Quelques diapositives pour faire connaître la voie technologique « scientifique » aux élèves STI2D et STL



Présentation série STL

Une filière SCIENTIFIQUE qui permet de poursuivre des études courtes mais pas seulement...

CPGE: TSI (technologie et sciences industrielles) (JB Dumas Alès, Curie Sète) et TPC (technologie physique et chimie) pour entrer en école d'ingénieur (Mermoz).



Baccalauréats général et technologique – de nouveaux parcours vers les classes prépa.

Des ressources

[CPGE - baccalauréat technologique](#)

[CPGE - baccalauréat général](#)

Les études de santé – PASS et L.AS (un changement de paradigme)

PASS - Parcours d'Accès Spécifique Santé

1^{re}
année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé

LAS - Licence Accès Santé

1^{re}
année

Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.) qui propose une option « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »



**Nouveauté
2020**

Focus sur les Parcours d'accès aux études de santé

L'objectif : la PACES disparaît et de nouveaux parcours d'accès aux études de santé sont mis en place pour diversifier les profils des étudiants et garantir des poursuites d'études et perspectives d'insertion variées

Trois principes :

- Possibilité d'accéder aux études de santé après une, deux ou trois années d'études à l'université ou de poursuivre vers un diplôme de licence
- Deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1^{er} cycle
- Suppression du concours : les candidats sont évalués sur leurs résultats en licence

Deux parcours proposés sur Parcoursup cette année par les universités pour accéder aux études de maïeutique (sage-femme), médecine, odontologie (dentaire), pharmacie ou kinésithérapie :

Des licences intégrant une option « accès santé » (L.AS) : environ 500 places dans les 4 universités de l'académie

Exemple : licence de droit, de SVT, de sciences, de gestion, d'économie, d'humanités, de STAPS

Un parcours spécifique « accès santé » (PASS) avec une option « disciplinaire » : environ 1800 places

Deux portails pluridisciplinaires : un portail « sciences » un portail « humanités, droit, économie ».

Nouveauté
2020

Focus sur les Parcours d'accès aux études de santé

- PASS ou L.AS : comment ça marche ?
- Comment choisir sur Parcoursup le parcours qui vous convient le mieux ?

Consultez sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) :

- Des exemples
- Une page d'information
- Une FAQ complète

Je suis en terminale et je veux faire des études de santé
(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

L.AS		PASS	
<p>Une licence avec une option « accès santé » *</p>		<p>Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline *</p>	
<p>Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences</p>		<p>Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature</p>	
<p>Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »</p>		<p>Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels</p>	
<p>✓ Si Sonia valide sa 1^{re} année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie.</p>	<p>✗ Si Sonia ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé</p>	<p>✓ Si Nicolas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique</p>	<p>✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé. Il ne peut pas redoubler cette année.</p>
<p>↓ elle est admise en 2^e année de pharmacie</p>	<p>↓ elle poursuit en 2^e année de chimie</p>	<p>↓ elle peut redoubler cette 1^{re} année</p>	<p>↓ elle peut se réorienter via Parcoursup</p>
<p>et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire</p>		<p>et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire</p>	

* selon les possibilités offertes par les universités

